

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Du Conseil Municipal**

Séance du 23 avril 2026

Convocations du 10 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le dix avril

Le Conseil Municipal de la Commune de Fauroux, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes sous la Présidence de M. Pierre VIEILLEVIGNE, Maire.

Nombre de Conseillers afférent au Conseil Municipal : 11

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Etaient présents : BOUCHACOURT Angélique – CAPMAS Dimitri – CATALAN Jorick – CHAULE Josiane – GIRARDI Fanny – HUBESCH Béatrice – MORLIERE Mathilde – POUJAL Julien – SALSE Jean-Pierre – SOULIE Jérôme – VIEILLEVIGNE PierreAbsent excusé : Néant

Monsieur CATALAN Jorick a été élu secrétaire de séance.

Nombre de votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

Délibération remboursement caution appartement 1

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que les locataires, Madame Virginie GAZAL et Monsieur Tanguy DONNADIEU, ont quitté l'appartement 1 le 31 décembre 2025. L'état des lieux a été fait, et n'appelle aucune observation.

Monsieur le Maire demande aux conseillers de l'autoriser à rendre la caution versée lors de la signature du bail.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :**D'autoriser Monsieur le Maire à rendre à Madame Virginie GAZAL et Monsieur Tanguy DONNADIEU la caution versée lors de la signature du bail du logement n°1.**

Fait et délibéré en mairie les, jour, mois et an que dessus, au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance,
Jorick CATALANLe Maire
Pierre VIEILLEVIGNE